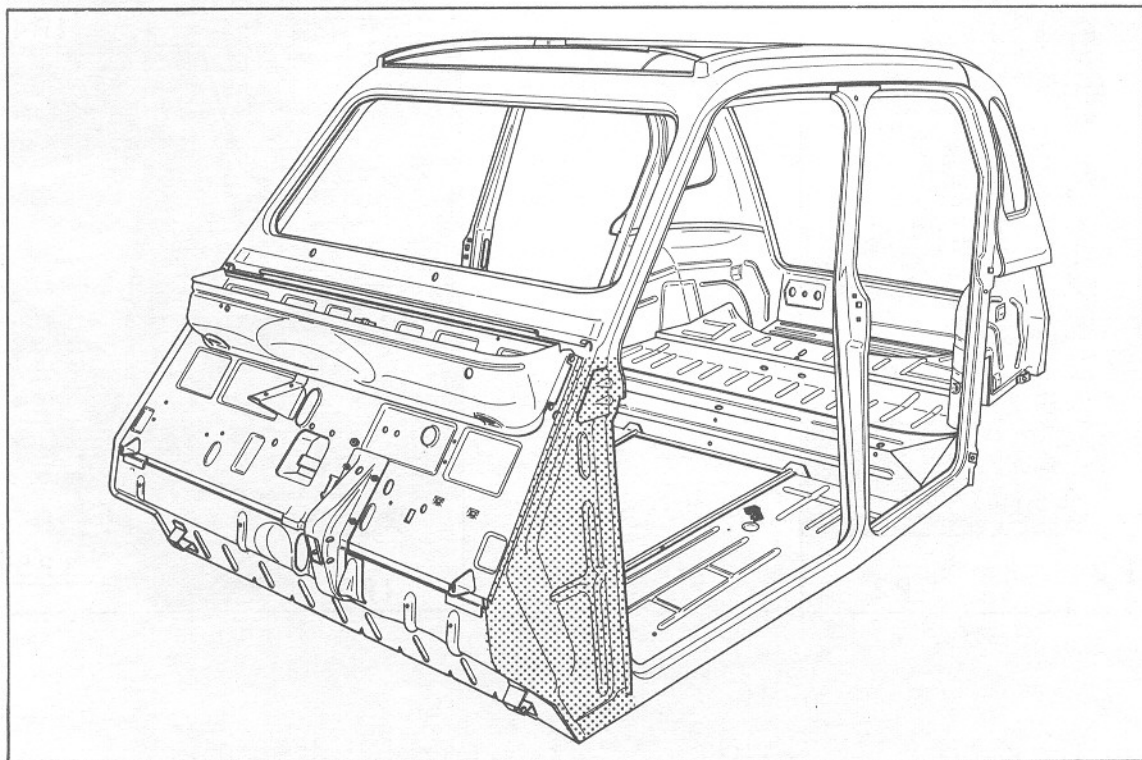


## REPLACEMENT D'UNE TÔLE LATÉRALE D'AUVENT

A 80-77

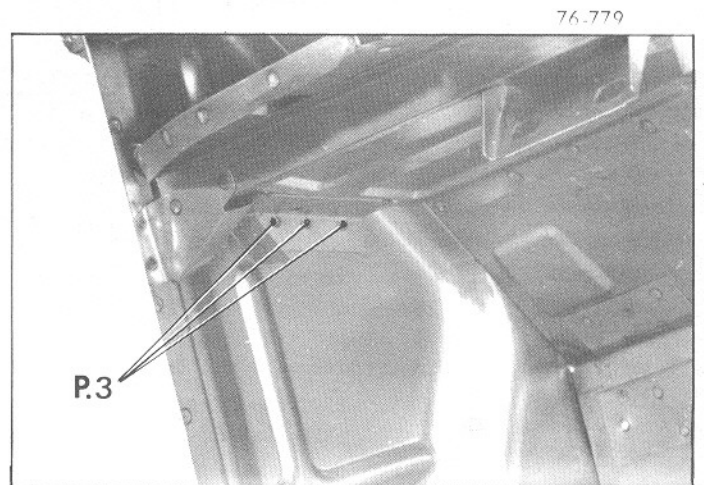
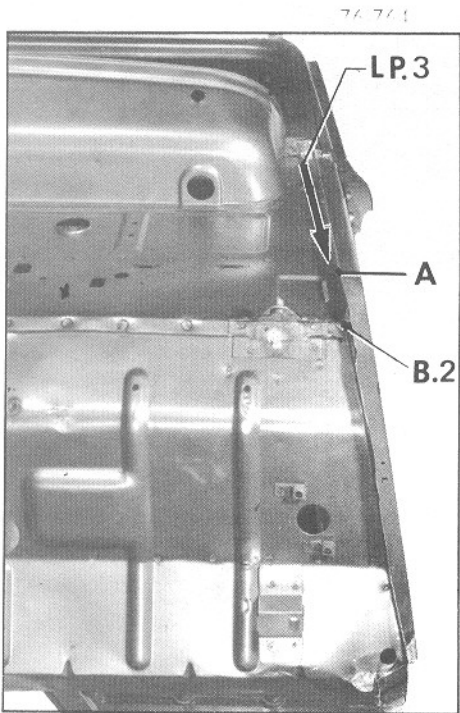
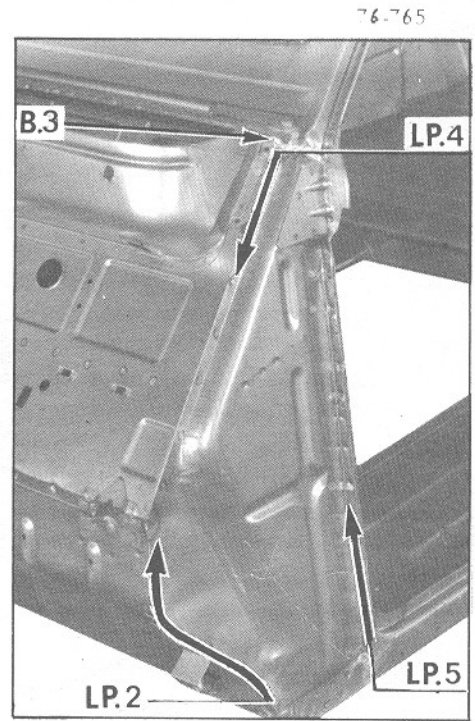
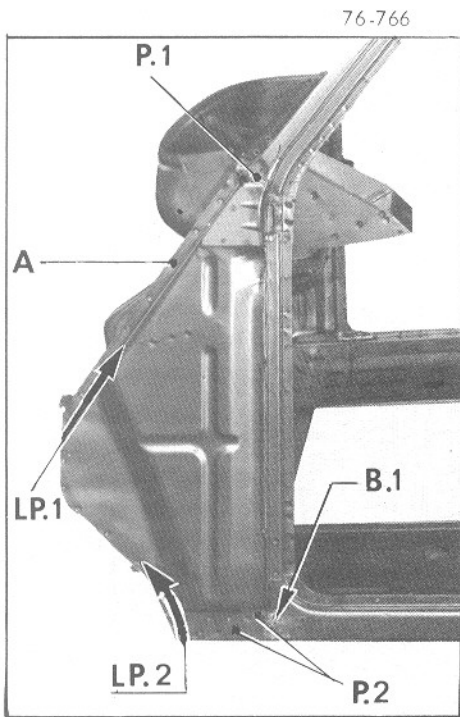


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la planche de bord,
  - le capot,
  - l'aile avant,
  - la joue d'aile,
  - le passage de roue avant,
  - la porte avant,
  - le siège avant,
  - le garnissage de la tôle latérale
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles



## DEPOSE

**1. Déposer le couvre-joint A de la ligne d'assemblage entre le tablier et tôle d'auvent :**

Dégrafer (percer la première tôle) les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.3.

**2. Déposer la tôle d'auvent :**

a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :

- LP.2
- LP.4
- LP.5
- P.1
- P.3

b) Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures, suivant :

- B.1
- B.2
- B.3.

c) Déposer la tôle d'auvent.

## PREPARATION

**3. Préparer les lignes de dégrafage.**

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

## POSE

**4. Poser la tôle d'auvent :**

Présenter la tôle latérale d'auvent sur la caisse, la brider à l'aide de pinces serre-tôles.

**5. Procéder à l'assemblage de la tôle d'auvent :**

a) par soudage par points à la pince suivant les lignes :

- LP.4,
- LP.2,
- LP.5

et les points :

- P.1
- P.3
- P.2.

b) Par brasage, suivant :

- B.1
- B.2
- B.3.

**6. Poser le couvre-joint A :**

Mettre le couvre-joint en place et procéder à son soudage à la pince suivant la ligne :

- LP.1.

**7. Planer et meuler les soudures ( si nécessaire ).****8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**  
( Voir Op. AY. 980-2 ).**9. Peindre.****10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**